

LA BOÎTE À OUTILS DU *slow* TOURISME AU SERVICE DES ACTEURS TOURISTIQUES

Bien plus qu'une mode, le *slow* tourisme s'affirme aujourd'hui comme une tendance de fond, qui s'inscrit dans les enjeux du tourisme durable et fait l'objet d'une demande croissante. Il se définit comme un tourisme du temps choisi, immersif et expérientiel, garant de ressourcement, de bien-être et de rupture dans le rythme de vie, peu émetteur de CO₂, et respectant l'environnement et les populations d'accueil. Des destinations comme la Toscane ou l'Islande en sont les précurseurs. La France dispose, quant à elle, d'un fort potentiel, mais doit, pour atteindre le niveau de qualité de ses concurrents, inscrire les nombreuses initiatives spontanées et artisanales dans une offre structurée et reconnue comme « *slow* touristique ».

C'est avec cet objectif que la Direction générale des Entreprises (DGE) s'attache depuis 2017 à structurer la filière. Suite à une première étape de repérage et d'audit d'entreprises innovantes engagées dans le *slow* tourisme, puis à l'organisation en 2019 dans le Gers, à Samatan, d'une journée nationale dédiée au *slow* tourisme, elle a souhaité mettre à disposition des acteurs touristiques un outil opérationnel d'accompagnement.

Ce nouveau dispositif vise à épauler et guider les prestataires touristiques en activité ou débutant (ainsi que les opérateurs institutionnels et les collectivités locales) dans la création ou l'adaptation de leurs offres touristiques aux critères et aux composants du *slow* tourisme. Pour cela, la DGE s'est entourée d'experts du *slow* tourisme et a testé l'outil auprès d'un panel de prestataires, avant de le présenter le 15 octobre 2020 lors d'un webinar dédié au tourisme à la campagne.

Concrètement, l'outil est constitué de tutoriels pratiques et d'un ensemble de contenus d'approche et d'approfon-

dissement du *slow* tourisme : définitions, conseils opérationnels, auto-évaluation sous forme de jeu, éléments de prospectives sur les clientèles du *slow* tourisme, etc. Le tout est mis à disposition sur les pages du site de la DGE dédiées au *slow* tourisme, et constitue la boîte à outils du *slow* tourisme.

Au cœur de la boîte à outils, les tutoriels prennent la forme de trois tableaux dynamiques à télécharger et à compléter. Le premier propose à l'utilisateur de reconsidérer sa ou ses prestations touristiques et d'en dresser un état des lieux qualitatif, en distinguant les composantes majeures des composantes complémentaires. Le tableau suivant aide le répondant à envisager les améliorations, évolutions ou investissements qui permettront à son offre de satisfaire aux principes du *slow* tourisme. Enfin, à partir des éléments précédents, le tableau final guide l'utilisateur dans l'élaboration de la feuille de route de son entreprise ou de son projet de *slow* tourisme¹.

En définitive, la boîte à outils propose une approche en douceur du *slow* tourisme. Désormais, un accompagnement des prestataires est nécessaire afin de les aider à optimiser l'utilisation des tutoriels et à faire émerger leurs projets. L'État y contribuera par le lancement en 2021, dans le cadre de France Relance et du Fonds tourisme durable porté par l'Agence de la transition écologique (Ademe), d'un appel à projets qui accompagnera financièrement des opérateurs touristiques dans la conception de leur offre de service en matière de *slow* tourisme. Au-delà, il appartient aux opérateurs touristiques institutionnels (offices de tourisme et agences de développement touristique [ADT] / comités départementaux du tourisme [CDT] en tête) de se saisir de ce nouvel outil pour aider les acteurs locaux à faire fructifier le potentiel *slow* touristique de notre pays. ■

1. Pour aider au remplissage des tutoriels, des exemples de tableaux complétés pour quatre établissements engagés dans la démarche sont à consulter : un établissement gîte-chambres d'hôtes, un établissement hôtelier, un restaurant-bar de village, et un guide-accompagnateur de moyenne montagne.